

# TURQUIE

## DE VICTIME À DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME

Quand Evrim Gul était encore une enfant, sa famille a arrangé son mariage. Elle a rencontré son mari pour la première fois lorsqu'elle est devenue sa femme. Lorsque la relation est devenue violente, elle l'a quitté et s'est réfugiée dans une association de femmes où elle a rejoint le Programme d'Éducation aux Droits de l'Homme pour les Femmes. Ce qu'elle y a appris lui a permis, comme à beaucoup de femmes comme elle, de comprendre et de défendre ses droits et de construire une vie meilleure pour elle-même.



Ci-dessus : les femmes défilent contre la discrimination, les abus sexuels et la violence à Ankara, en Turquie

Après avoir été obligée de se marier avec un homme de 15 ans son aîné, Evrim quitte sa famille. Son mari est violent et abusif. Il la bat alors même qu'elle est enceinte. En désespoir de cause, elle se tourne vers ses parents pour obtenir de l'aide, mais ils lui reprochent son attitude, lui disant que c'est de sa faute.



Son mari continue à la battre, alors elle décide de divorcer. Mais sa famille s'y oppose : « Ma famille m'a poursuivie avec des armes à feu. Ils me traquaient. »

Evrin va alors à la Von Women's Association (NAKAD), où elle rejoint le Programme d'Éducation aux Droits de l'Homme pour les Femmes, un programme développé par les Femmes pour les Droits humains des Femmes (WWHR) - New Ways.

Dans les ateliers hebdomadaires, Evrim apprend ses droits, ainsi que les lois qui protègent ses droits en Turquie. Elle comprend qu'elle a le droit d'être respectée en tant que personne par son mari et par sa famille. Ses compétences en communication s'améliorent et, grâce à l'interaction avec d'autres femmes, elle commence à réaliser sa propre valeur et son potentiel. Elle découvre qu'elle peut changer sa vie pour un mieux.

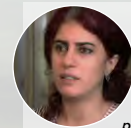
Depuis 1995, plus de 15 000 femmes ont participé au Programme d'Éducation aux Droits de l'Homme pour les Femmes dans 60 villes de Turquie.

Quatre-vingt-dix pour cent des femmes qui ont terminé ce programme, dirigé par Women for Women's Human Rights (WWHR) - New Ways, disent qu'elles comprennent mieux leurs droits, peuvent utiliser les lois turques pour les protéger et sont plus confiantes et persévérantes. Beaucoup reviennent à l'école, peuvent résoudre des problèmes liés au mariage ou commencent à travailler.

Evrin a appris ce qu'elle savait intimement dans son cœur : qu'elle est égale à tous les autres êtres humains. Elle est transformée, non plus une victime, mais défenseur des droits de l'homme, désireuse et prête à défendre ses droits et ceux des autres.



Ci-dessus : des activistes rassemblés dans le centre-ville d'Ankara, en Turquie, pour protester contre la violence domestique et soutenir les droits des femmes.



Zelal Ayman, coordinatrice du Programme d'Éducation aux Droits de l'Homme pour les Femmes :

« Beaucoup de femmes qui assistent à notre programme de formation se sentent plus fortes. Elles prennent conscience qu'elles ne sont pas le problème, le problème se trouve ailleurs, dans la société, dans cette construction sociale. Et ainsi, les femmes se sentent plus habilitées. »

« Si une femme veut qu'un changement s'opère et que nous sommes en mesure de l'accompagner dans le cadre de ces activités de renforcement des capacités et ces programmes de formation, elle peut changer de vie. Elle devient plus apte à communiquer avec son mari et ses enfants. »

Pour plus d'informations : « A Path to Dignity »

[www.psdubn.com/naah3rnc\\_ofmnc2/g/](http://www.psdubn.com/naah3rnc_ofmnc2/g/)

Pour plus d'informations : Programme d'Éducation aux Droits de l'Homme pour les Femmes

[www.wfh.org/human-rights-education-programme-for-women.html](http://www.wfh.org/human-rights-education-programme-for-women.html)



### LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN TURQUIE

Le 8 mai 2012, la Turquie adopte la « Loi visant à protéger la famille et à prévenir la violence à l'égard des femmes ». Cette loi vise à protéger les femmes, les enfants et les membres de la famille des victimes de violence domestique et à fournir des services tels que des abris, une aide financière et des services de conseils juridiques et psychologiques, y compris des programmes de prévention de la violence. Cependant, il y a un manque réel de mise en œuvre adaptée et la violence à l'égard des femmes reste très élevée.

« Je n'oublierai jamais : j'étais enceinte de huit mois de mon fils. Mon mari m'a donné un coup de pied dans l'estomac. J'ai couvert mon ventre pour protéger mon bébé. Je l'ai dit à ma mère et à mon père, mais ils ont dit que tout ça était de ma faute. »

« Je suis devenue plus forte. Je me disais : Je ne suis pas seule. Si je tombe, ils seront là pour moi. »

